

Avis de constitution

SOCIETE « SODITRANS RCI SARL »

Siège Abidjan Cocody Angré cité SICOGLI face au restaurant la signatur'D, non loin du complexe sportif d'Angré, Lot 440, ilot 164, Section RS, Parcelle 440., Lot 440, Ilot 164

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SODITRANS RCI SARL »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Recherche et exploitation minière ;
- L'achat, le transport et la distribution de carburant, de gaz domestique et de lubrifiants auprès des Compagnies pétrolières installées en Côte d'Ivoire ou à l'étranger ;
- Transport logistique ;
- La promotion de la marque des compagnies pétrolières et autres partenaires potentiels, auprès des consommateurs en qualité de représentant exclusif, de grossiste, ou de détaillant ;
- L'achat au niveau national et international, le transport et la distribution de carburant et de gaz industriel ;
- L'achat, le transport et la distribution de marchandises diverses et de produits de grande consommation ;
- Le transport d'agrégats et de matières premières pour le compte des sociétés industrielles, de bâtiments et travaux publics et de sociétés minières ;
- Terrassement, construction de routes, parcs à résidus, décapage, excavation de masse ;
- Excavation des fosses à ciel ouvert ;
- Excavation de morts-terrain ;
- Forage et dynamitage ;

- Transport de minerai ;
- Travaux de drainage ;
- Restauration de sites ;
- Formation et conseil ;
- Import-export ;
- Ainsi que toutes prestations diverses se rattachant directement ou indirectement à l'activité principale.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré cité SICOGL face au restaurant la signatur'D, non loin du complexe sportif d'Angré, Lot 440, ilot 164, Section RS, Parcelle 440., Lot 440, Ilot 164

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO TEGDWEND MARIE ELIE 1ER JUMEAU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02002 du 11/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23068/GTCA/RC/2025 du 11/04/2025

Pour Avis

Le CEPICI

